



**RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE VIERZON SOLOGNE BERRY ET VILLAGES DE LA FORÊT
(Communiqué de presse 28 avril 2020)**

**Bonne nouvelle pour les habitants des 17 communes de notre territoire !
A compter du lundi 4 mai 2020, les déchetteries reprennent une activité
normale. Le dépôt de toutes les catégories de déchets sera accepté.**

Il est bien évident que l'accès aux sites se fera dans le respect des « gestes barrières » et des consignes transmises par les agents à l'entrée de chaque site.

Avant d'arriver en déchetterie, il est conseillé aux habitants d'effectuer, à leur domicile, un pré-tri de leurs déchets par catégorie. Cela permettra de gagner du temps une fois sur site et de limiter l'attente.

Dans la mesure du possible, les habitants sont invités à limiter le nombre de déplacements vers la déchetterie en regroupant l'ensemble de leurs déchets.

A noter : Pour se rendre en déchetterie, il est impératif de se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire (rubrique à cocher n°2).

L'accueil sur site sera assuré, jusqu'à nouvel ordre :

- **Déchetterie du Vieux Domaine - Vierzon** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 / le dimanche de 9h00 à 12h30
*La déchetterie du Vieux Domaine ré-ouvre ses portes aux horaires habituels.
En revanche, l'activité sur la déchetterie du Petit Râteau est momentanément arrêtée le temps de terminer les travaux de réhabilitation.*
- **Déchetterie de Neuvy-sur-Barangeon** : lundi de 13h45 à 17h30 / mercredi-jeudi-samedi de 8h45 à 12h00 / vendredi de 14h15 à 17h30
- **Déchetterie de Vignoux-sur-Barangeon** : lundi - vendredi de 8h45 à 12h00 / mercredi-jeudi-samedi de 13h45 à 17h30.
- **Déchetterie de Nohant-en-Graçay** : du mardi au samedi aux horaires suivants : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes au 02 48 71 35 78.